

## **Donne La Voix #5 – Guillaume Dietsch** **Université Paris-Est Créteil**

**ANPSS** : Monsieur Guillaume Dietsch, est-ce que vous pouvez-vous présenter s'il vous plaît ?

**Guillaume Dietsch** : Je m'appelle Guillaume Dietsch, je suis actuellement enseignant STAPS à l'Université Paris-Est Créteil. J'étais précédemment enseignant d'EPS, principalement en Seine-Saint-Denis, en collège et en lycée. Et récemment, j'ai publié un livre sur les jeunes et le sport pour penser la société de demain.

**ANPSS** : Selon vous, comment construire le sport de demain avec et pour les jeunes ?

**Guillaume Dietsch** : Ce qui est important, c'est la question d'une vision. Aujourd'hui, le sport reste le reflet de la société. De ce point de vue, le sport doit évoluer dans une nouvelle voie, en lien avec les enjeux de société. De manière plus écologique, plus inclusive aussi en prenant en compte les jeunes. Et dans votre question, il y a quelque chose d'essentiel, c'est peut-être accorder plus de place aux jeunes. Être davantage sur une politique plus horizontale, pour communiquer et mieux comprendre leurs aspirations, leur manière d'envisager le sport.

**ANPSS** : Quel rôle doit jouer le sport dans la conduite du changement pour penser une société qui favorise autant la coopération, la mixité, l'égalité, l'inclusion et le bien-être ?

**Guillaume Dietsch** : Le sport, c'est un élément culturel qui peut être partagé par une population. Le sport doit être parti prenante, mais au-delà du sport, ce sont surtout ses acteurs. On pense souvent aux acteurs institutionnels, mais j'aimerais mettre en avant les acteurs au niveau du tissu associatif, les associations, les clubs mais aussi l'école. Ces acteurs doivent apporter leurs pierres à l'édifice parce que le sport, ça reste quand même et encore pour les jeunes, ce lieu de socialisation, de rencontres, de rencontres entre générations, donc le sport a toute sa place dans cette question de société et de modèle à prévoir.

**ANPSS** : Quelles sont les solutions pour dépasser ce clivage entre groupes sociaux ?

**Guillaume Dietsch** : Le sport, en France, reste très marqué socialement mais aussi en fonction du genre, donc les inégalités sont très fortes. De ce point de vue-là, on a deux leviers principaux. En termes de communication, puisqu'on est sur une année olympique, une année 2024 autour de la Grande Cause Nationale. On voit aussi que l'impact des politiques publiques des campagnes de communication nationales ont certaines limites, notamment pour celles et ceux qui sont le plus éloignés de l'activité physique, pour qui finalement ce sont davantage les urgences du quotidien qui vont les guider, et pas tant cette question de l'activité physique, du sport à mettre dans son quotidien. Donc peut-être repartir du local, pour prendre en compte justement ces réalités. Et ces réalités, c'est notamment cette question de l'accessibilité. Et dans l'accessibilité, il y a deux éléments qui reviennent dans toutes les enquêtes, c'est la question du coût, parce que là aussi en fonction des territoires l'accès à un sport ou des sports reste un coût important pour les familles. Deuxième élément, c'est la question de l'offre, par rapport aux jeunes aussi. Il est temps de diversifier cette offre pour répondre à des appétences très différentes, en fonction des villes, des milieux ruraux, de ces réalités sociales et surtout en fonction des hommes, mais aussi des femmes

puisqu'encore une fois ces inégalités sont marquées en fonction de l'individu et du sexe.

**ANPSS** : Comment repensez-vous la question du handicap dans le sport, particulièrement chez les jeunes en situation de handicap ?

**Guillaume Dietsch** : C'est une avancée, on parlait de cette année des Jeux Olympiques mais surtout des Jeux Paralympiques. Les dernières enquêtes d'opinion montrent bien qu'il y a un engouement autour du para-sport et de cette question du handicap. Maintenant il y a une réalité, c'est que la dernière loi sur le handicap en France date de 2005, presque 20 ans. On peut se dire qu'il y a des avancées mais on pourrait aussi se dire que le temps est long. De ce point de vue-là, il y a une politique publique et des investissements assez massifs qui doivent accompagner notamment la rénovation des installations sportives. Puisque lorsque l'on parle d'inclusion, il y a aussi la question de la prise en compte de la diversité, on parle du handicap physique mais aussi du handicap mental. De ce point de vue-là, il y a nécessairement un plan d'équipement, un plan quinquennal qui avait été mis en place dans les années 60, mais aujourd'hui autour de cette question d'inclusion. Puisqu'encore une fois, notre société évolue, mais pour dépasser un discours un peu incantatoire et certainement partager une société plus inclusive, un sport plus inclusif, il faut justement dépasser ce discours. Et mettre en œuvre ces moyens, autant financier que dans l'encadrement, puisqu'une fois qu'on a repensé et mis en place ces installations sportives plus inclusives, on a aussi besoin d'éducateurs, d'enseignants mieux formés à cette question du handicap pour accompagner des personnes en situation de handicap à l'autonomie.

**ANPSS** : La tendance de l'évolution et de la désinstitutionnalisation des pratiques n'évite-t-elle pas les autorités politiques à repenser la nature des installations sportives ?

**Guillaume Dietsch** : Récemment, au niveau européen, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques s'est entendu sur cette question de pratique autonome à davantage valoriser. Quand je dis pratique autonome, c'est une pratique aujourd'hui des jeunes qui se fait en dehors de toutes structures fédérales. Mais aussi, même si c'est paradoxal, en dehors aussi d'installations sportives assez classiques comme le gymnase ou comme ici une salle de gymnastique. Et davantage aussi dans des espaces publics, les espaces city-stades, basket ou encore football, les espaces de musculation street-workout ou encore les skate-parks sont assez répandus chez les jeunes. Mais je disais il y a un paradoxe, pour autant il y a de plus en plus de jeunes qui pratiquent dans des salles de remise en forme. Il y a effectivement une nécessité de mieux accompagner cet investissement autour des pratiques autonomes, et j'ai souligné les différentes associations sportives. Mais quand même avec cette question un peu sous-jacente de l'inclusion et de la mixité, puisqu'encore une fois, je pense que c'est important d'avoir cette question des formes de pratiques à faire évoluer : le 3x3 en basket, le 5x5 en football ou en futsal, le 4x4 en handball. C'est important, parce qu'effectivement ça permet de répondre à l'aspiration des jeunes, mais pour autant ça ne garantit en rien que cette pratique sera plus inclusive. Elle permettra une inclusion des personnes en situation de handicap, elle permettra une pratique mixte et ensemble, filles et garçons mais aussi différentes générations. Et donc encore une fois, il y a toujours ces 2 leviers, il y a certes la réflexion sur les installations sportives qui doivent peut-être être moins normées, mais quand même cette question de l'accompagnement à l'usage pour garantir une pratique mixte durable et inclusive.

**ANPSS** : Comment relever tous ces défis sociaux et sociétaux ?

C'est un défi mais un défi qui est complexe. Sortons des discours un peu incantatoires autour des valeurs du sport puisque le sport en soi n'est pas éducatif, mais ça peut être un moyen, un outil pour effectivement permettre d'agir sur cette question d'éducation et sur tous les enjeux de société que vous avez souligné : l'écologie, la mixité ou encore l'inclusion. Maintenant, en tant que moyen et par rapport à ces défis très complexes, ça doit aussi répondre à une politique globale. Et même j'irai plus loin, si l'enjeu c'est partir du sport, de l'activité physique pour répondre à ces différents enjeux et n'oublions pas la santé, ça demande de mettre en place une politique interministérielle, puisqu'aujourd'hui le sport, au sein du Ministère du Sport et de la Jeunesse, ce n'est même pas 1% du budget général, donc c'est très peu. Et donc pour répondre à ces défis, il va falloir mettre en place une politique interministérielle et comprendre effectivement que le sport a autant un rôle à jouer que la culture ou d'autres sujets comme l'éducation ou la formation, mais tout en se garantissant aussi de cette idée que le sport pourrait résoudre l'ensemble des maux de la société. Ce qu'il va être important à l'avenir, c'est accepté aussi que le sport, à l'image de notre société, peut être aussi aliénant. C'est une réalité, il y a aussi des violences, des problématiques de dopage, il y a effectivement des dérives, on peut parler aussi du racisme dans le sport. Mais pour autant, par l'éducation, par les éducateurs, par les associations, il est important que l'on puisse supprimer toutes ces problématiques et ces effets un peu pervers dans notre société et dont le sport n'est pas exempt.

**ANPSS** : Quel est le rôle des nouvelles pratiques comme le e-sport dans la rénovation voire la réinvention du monde sportif ?

**Guillaume Dietsch** : Le e-sport soulève des débats sur son intérêt pour les jeunes, notamment lorsque l'on voit toutes les enquêtes de santé, de Santé Publique France autour de la question du temps des écrans qui est en augmentation, nos modes de vie aussi qui finalement développent davantage la sédentarité qu'une activité physique régulière. Pourtant il y a une réalité, aujourd'hui les jeunes sont nés à l'ère du numérique, notamment la génération Z née après les années 2000 ou fin des années 90. C'est une réalité du quotidien qui amène, certes le développement de ces formes de pratiques, le e-sport, mais aussi un sport plus connecté autour des réseaux sociaux et pourquoi pas demain autour de la réalité augmentée et d'autres utilisations du sport un peu virtuel. La réalité c'est aussi se dire que toutes les études montrent que le e-sport, certes peut faire débat par rapport à la question de l'intensité, mais pour des publics jeunes ayant des problématiques de santé, c'est aussi un moyen de les raccrocher à l'activité physique et sportive. Mais comme à chaque fois, ça demande un accompagnement, pour qu'il n'y ait pas une pratique extrême, un temps d'écran important. Mais ça reste quand même un sport qui peut se pratiquer en compétition, qui peut être aussi source de socialisation. Et là aussi, je pense qu'on est très souvent sur des critiques autour de la jeunesse, mais on oublie encore une fois que c'est une génération qui est née à un moment où le numérique s'imposait à eux et c'est important de le prendre en compte. Nécessairement, demain, dans les Jeux Olympiques et grandes compétitions va se poser cette question, et elle se pose déjà pour les Jeux de Los Angeles dans 4 ans, la question ou non de l'intégration de ces pratiques numériques et du e-sport.

**ANPSS** : Ne pensez-vous pas que l'Éducation Physique et Sportive (EPS) est une solution naturelle dans sa culture corporelle, physique et sociale ?

**Guillaume Dietsch** : Oui complètement ! Depuis le début, on parle de l'intérêt d'accompagner à l'usage les pratiquants et principalement les jeunes. Pour accompagner dans ce rôle éducatif les enseignants, alors d'EPS dans les collèges/lycées, les professeurs des écoles dès la maternelle et en école élémentaire et ensuite, évidemment en complémentarité avec les acteurs associatifs et les clubs ont un rôle très important à jouer dans ce rôle de

transmetteur aussi d'une culture d'accompagnement puisque là aussi, on parlait de discours un peu incantatoire, il ne suffit pas de dire que l'activité physique est bénéfique pour le plus grand nombre pour que demain le jeune ou aussi l'adulte se mette à une pratique régulière. Donc par rapport à votre question sur le rôle de l'EPS, on voit bien que récemment par rapport à cette question de sédentarité on est quand même sur des dispositifs qui ont été imposés aux jeunes, je pense notamment aux dispositifs 30 minutes d'activité physique quotidienne, en expliquant qu'il est important d'avoir une activité physique régulière pour les raisons de santé. De ce point de vue-là nous sommes tous d'accord, d'accord dans le sens où encore une fois les études scientifiques le montrent, l'intérêt, mais à l'inverse on oublie que ce qui garantit une pratique régulière c'est d'abord le plaisir, il faut que le jeune puisse avoir une appétence, un plaisir, faut qu'il ait le goût pour une activité physique régulière mais quel qu'il soit, pas forcément une spécialisation et plutôt une multi pratique mais pour que demain il puisse répéter des expériences positives et éventuellement s'inscrire dans un club plus tard. Et pour cela j'ai envie de vous dire que tout commence à l'école. L'école et en EPS c'est là où justement, et c'est le rôle du service public, vous êtes face à l'ensemble d'une génération mais dans leur diversité. Vous avez parlé de la définition impolitique de la santé physique, psychologique et sociale, on est face à des jeunes qui ont différents rapports à l'activité physique, certains peut-être plus éloignés, plus sédentaires, d'autres plus sportifs, on est face quand même aussi à un public aujourd'hui des jeunes qui ont davantage de problématiques de santé mentale aussi, de pratique de stress de troubles et ça aussi c'est un élément à prendre en compte pour les accompagner. Et enfin social, à travers le sport. On le disait au préalable, un lieu de socialisation, mais encore une fois il ne suffit pas de faire un sport collectif, il ne suffit pas de mettre les élèves ensemble pour que demain le garçon et la fille lorsqu'ils seront adultes pratiquent ensemble et ça c'est une réalité, donc ça demande encore une fois une éducation un apprentissage du faire et du vivre ensemble. De ce fait, je pense que l'EPS doit être le pilier de cette éducation par le sport, de la maternelle à l'université.

**ANPSS** : Quel devrait être la place du sport en milieu professionnel aujourd'hui ?

**Guillaume Dietsch** : Alors avant de répondre précisément à cette question par rapport aux éléments que vous avez justement rappelés, le rapport au travail a évolué et ça c'est aussi une réalité à prendre en compte. Cette question qu'aujourd'hui, même s'il y a des réalités vous avez eu raison de les rappeler, une réalité différente entre certains milieux sociaux pour qui le travail est une obligation pour vivre dans ce quotidien. Pour d'autres, c'est davantage une source d'épanouissement, en tout cas les tendances aujourd'hui sont que ce rapport au travail évolue, pour certains notamment qui ont accès au télétravail. Ce qui revient précisément c'est quand même toujours cette question d'épanouissement et le sens que l'on donne à notre travail. Pourquoi je précise ces éléments au préalable, c'est parce que justement aujourd'hui le sport et l'activité physique prennent une place plus importante en milieu professionnel il est vrai. Mais encore et principalement par rapport à la question de la performance, cette idée que le sport permettrait notamment à des salariés d'une entreprise d'être plus productifs et d'être plus efficaces dans son travail. Mais là encore une fois on voit bien qu'on répond à une certaine manière de penser la société, une société de la performance, du dépassement de soi. Alors que le sport et l'activité physique, si on pense davantage l'épanouissement et le bien-être du salarié pourraient être aussi un moment pour rassembler des salariés, donc revenir sur ces éléments du collectif, de l'épanouissement individuel mais surtout sur cette question du social. Ça pourrait être aussi un moyen de répondre à des problématiques parfois de santé mentale de salariés. Et là je pense qu'il y a quand même encore une évolution à avoir pour se dire qu'à travers le sport en milieu

professionnel, il y a peut-être aussi une réflexion encore une fois, et c'est l'objet de mon livre, peut-être penser une société différente, plus sociale et pas simplement autour d'une perspective économique et disons le capitaliste. Et se dire qu'effectivement dans ce rapport au travail on pourrait, à travers le sport, faire évoluer des mentalités et se dire qu'encore une fois l'entreprise permet certes à certains de vivre mais elle pourrait aussi être un levier pour permettre l'inclusion et encore une fois se vivre ensemble dans une société française.

**ANPSS** : En quoi la pratique sportive est-elle un moyen pour les entreprises de répondre aux attentes de leurs salariés, et en particulier chez les jeunes ?

**Guillaume Dietsch** : Oui, on a souligné différents enjeux, je vais rester sur ce premier déjà l'enjeu de la sédentarité. On parlait du télétravail, on voit bien que nos modes de vie ont évolué et lorsqu'on parle des jeunes on parle très souvent des adolescents. Effectivement à l'école, les adolescents ont un temps d'écran qui a augmenté et cumulé à un temps assis sur une journée assez longue à l'école, amène cette pratique de sédentarité. Mais on oublie que par rapport à l'évolution aussi de nos modes de vie et dans ce rapport au travail, de plus en plus de salariés sont en situation de sédentarité. De ce point de vue-là, la question de l'activité physique se pose si dans une entreprise on souhaite diminuer ces problématiques de santé. Et de là on voit aussi que l'impact social du sport sur la santé des salariés de fait va impacter les retombées et la dimension économique. Donc déjà je pense qu'il y a aussi une évolution à avoir sur cette question de l'économie, par l'activité physique, et pas forcément l'économie du sport, par rapport à la logique un peu marchande. Un premier point très important et après deuxième point, puisque je prends l'exemple d'une partie des salariés. On a une augmentation du télétravail, on voit bien aussi que l'on est dans une posture plus individualiste, éloignée aussi entre les salariés, dans une logique aussi plus virtuelle. Là aussi je pense que, par le sport et l'activité physique, il y a une nécessité à nouveau de se rassembler sur différents lieux de socialisation et pas nécessairement dans une entreprise mais dans des structures associatives, qui finalement peuvent aussi permettre et offrir une flexibilité. Ce qui est recherché par les jeunes aujourd'hui dans une société d'accélération, c'est avoir plus de temps pour faire de l'activité physique. Et de là je pense qu'une entreprise pourrait aussi avoir des moments partagés entre salariés et de manière plus régulière pour avoir des temps d'activité physique et du sport qui permette cet apprentissage du collectif et agir directement sur le bien-être des salariés, et donc finalement l'efficacité d'une entreprise.

**ANPSS** : Quel devrait être l'Héritage, aussi bien matériel que symbolique, des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 selon vous ?

**Guillaume Dietsch** : Oui, alors déjà sur cette question des Jeux Olympiques et de l'impact et la durabilité d'un grand événement sportif international. Aujourd'hui, tout grand événement est évalué par rapport à cette question d'héritage. Et de ce point de vue-là, à travers les Jeux de Paris, il y a eu quand même une politique mise en place pour anticiper et réfléchir à l'après. Les jeux de Paris ont notamment répondu à un impératif écologique, avec une réduction de 50% de l'empreinte carbone, et comment concrètement ? En ayant peu d'installations sportives créées ce qui permet de réduire l'impact environnemental. Mais pour autant, sur l'héritage matériel, on a peu de rénovation d'installations sportives déjà vétuste. Et je vais prendre un exemple, on a très souvent parlé de la Seine-Saint-Denis, avec la création d'un bassin olympique et de différentes piscines qui ne permettront pas totalement mais en partie de réduire des inégalités territoriales parce qu'on ne sera pas à une égalité en termes d'installation sportive rapportée à une population et une densité de population, mais c'est vrai que c'est une

avancée, il faut le souligner. Pour autant, la réalité et tous les rapports parlementaires récents l'ont rappelés, en Seine-Saint-Denis vous avez plus de 50% des installations sportives qui sont vétustes. Ça veut dire quoi ? C'est-à-dire que la moitié des installations ont plus de 30 ans, donc nécessairement va se poser la question de la rénovation par rapport à la question de l'écologie mais aussi par rapport à tous les enjeux de société dont on a parlé, l'inclusion ou encore la mixité. Deuxième point important, cet héritage et j'aimerais mettre l'accent sur l'héritage immatériel et symbolique, ce qui va rester de ces Jeux de Paris pour une population. Et là le pari est fait que davantage de populations mettront le sport dans leur quotidien. Et là où j'étais un peu critique mais comme d'autres par rapport aux études, c'est qu'encore une fois un discours ce qu'on appelle le « nudge marketing » donc un discours très uniforme, descendant presque incantatoire peut être culpabilisant, notamment pour celles et ceux ayant d'autres urgences du quotidien, notamment dans une année des Jeux Olympiques mais une année aussi où l'inflation a augmenté, où on a une précarisation notamment chez les jeunes et je peux en parler d'autant plus que je suis enseignant STAPS et confronté à cette réalité pour mes étudiants à Créteil et les étudiants et étudiantes, mais une réalité qui est partagée au niveau national. Je pense que l'on pourrait aussi peut-être garantir cet héritage symbolique et permettre une activité physique plus régulière à partir du moment où on mettrait des moyens plus conséquents, pour des populations plus vulnérables, n'ayant pas forcément les capacités de pouvoir pratiquer une activité physique régulière. Et quand je dis capacité ce sont autant des capacités financières que d'un point de vue éducatif avec des parents, une famille qui ont la possibilité de les accompagner et permettre cet héritage.